

Il est nécessaire que la loi protège l'école

Interventions des secrétaires académiques au CSN

Hélios Privat,
Versailles



Les personnels de direction de notre académie ne demandent pas à travailler moins. Ils demandent seulement à travailler autrement.

[...] A Versailles nous refusons, et refuserons chaque jour davantage, de voir notre charge de travail s'alourdir régulièrement : l'informatisation à marche forcée qui est plus un outil de contrôle qu'une aide à la gestion de nos établissements, des logiciels peu performants ou inopérants qui compliquent notre travail plus qu'ils ne le facilitent ; la mise en place de l'ARTT pour les personnels – pas la nôtre puisqu'il semble que nous soyons oubliés – pose de nombreux problèmes. Les 35 heures obtenues par d'autres catégories de personnels sont une avancée syndicale dont nous ne contestons pas le bien fondé et sur laquelle nous ne porterons aucun jugement de valeur. Mais ce que nous refusons, c'est que les personnels de direction fassent à la place des autres le travail qui n'est plus assuré ; ce que nous refusons ce sont les insuffisances budgétaires au plan national qui ne permettent pas de recruter les personnels compétents pour compenser les différentes réductions de travail qui ont été octroyées.

Les personnels de direction de notre académie ne demandent pas à travailler moins. Ils demandent seulement à travailler autrement, c'est à dire à travailler mieux.

Ils demandent que leurs soient données les conditions d'exercer leur métier dans le

calme et la sérénité ; ils demandent simplement qu'on leur donne les moyens d'assumer leurs responsabilités[...].

- S'agissant de la future décentralisation, les positions prises par notre académie rejoignent celles du Bureau National : aucun a priori sur un sujet qui demande cependant de notre part une grande vigilance ; nous avons retenu la nécessité de rechercher au travers de la décentralisation une valeur ajoutée pour la démocratie, pour le service public, et pour les personnels. Par ailleurs il faudra aussi, dans un contexte nouveau, redéfinir les missions d'une école laïque favorisant l'accès de tous à l'éducation et à la formation [...].

Mais si nous voulons que notre victoire aux élections professionnelles soit une véritable réussite, il faut que le BN engage une action pour que la transformation de notre profession entamée à l'issue du protocole devienne une réalité. Pour cela il faut faire appliquer l'esprit et la lettre du protocole sous tous ces aspects, et pas uniquement à travers une revalorisation financière et une accélération de carrière que nous nous accordons tous à reconnaître comme étant très positives. Il faut que chacun sache que les personnels de direction ne se sont pas fait acheter, d'ailleurs ils n'étaient pas à vendre.

Sylvain Houselle,
Nancy-Metz



Conditions de travail et décentralisation... mécontentement et inquiétude

[...] Je me réjouis du nombre de jeunes collègues qui adhèrent à notre syndicat. Mais quelques fidèles militants depuis 15 ou 20 ans, n'ont pas encore renouvelé leur adhésion. J'en ai rencontré quelques uns

et j'ai perçu leur inquiétude, voire leur insatisfaction malgré la mise en place d'un nouveau statut. Ces collègues sont troublés par l'application de l'aménagement du temps de travail de tous les personnels, administratifs, infirmières, CPE... De ce fait, des charges nouvelles pèsent aujourd'hui plus lourdement sur les personnels de direction [...].

Dans un premier temps, plutôt que de se rassembler, nos collègues, surtout ceux qui sont isolés, fragilisés, ont tendance à se replier sur eux-mêmes, essayant sans doute d'imaginer une solution pour eux qui leur permette de se stabiliser. Le changement de recteur ajoute bien sûr à la confusion : nous savions que le recteur sortant était favorable à une décentralisation qui laisserait à la région lorraine un vaste champ d'intervention et d'expérimentation, notamment en matière de carte scolaire, de formation professionnelle, de lettre de cadrage du président de région aux proviseurs. Que deviennent les principaux de collège ? Devant cette période où l'histoire pourrait s'accélérer, il nous faut réagir, réfléchir, dégager des objectifs clairs et forts, les faire connaître, bref, reprendre la main.

Nos établissements doivent rester les lieux où la justice, l'équité doivent être mises en avant face à des expérimentations sauvages qui pourraient s'engager ici où là. Agissons dans le respect de notre ligne de force, la conception progressiste de l'école qui est la nôtre.

Jean Philippe Decroux,
Caen



Petits établissements, fonds sociaux, GRETA, EREA, assistants d'éducation, le mur de l'agacement est franchi.

[...] Les conditions d'exercice du métier dont le SNP-DEN – il est vrai – se préoccupe depuis plusieurs années. Je voudrais insister sur la situation particulière des principaux des petits établissements qui sont nombreux dans l'académie de Caen [...]. N'oublions pas que celui qui exerce à Isigny-le-Buat ou à Juvigny le Tertre fait un métier auquel il ne se destinait pas forcément [...]. Alors, oui la solitude de ces situations réclame aussi de travailler en équipe : un adjoint partout ? une vraie secrétaire de direction ? un réseau ? Il faut approfondir la réflexion sur le sujet. D'autant plus que la réponse du « déroulement de carrière » diffère, pour eux comme pour les adjoints, un peu trop la solution...

Les fonds sociaux : nous sommes particulièrement inquiets de la difficulté avec laquelle notre académie a touché son complément de dotation, ainsi que de la faiblesse de celle-ci [...]. Le SNP-DEN a pris par exemple une position sur la question des « fournitures » au lycée et de leur gratuité ; pour que cette position soit juste, il faut que les établissements disposent de fonds sociaux suffisants. Ce n'est plus le cas dans certains LP. Nous demandons à notre syndicat d'être en première ligne sur ce dossier en exerçant un contrôle intransigeant de l'évolution de ces fonds, de leur dotation aux académies et de rendre publiques – de façon offensive – les insuffisances constatées.

Les GRETA : ce dossier semble avoir été laissé de côté depuis quelques temps et pourtant la situation des GRETA s'aggrave. Dans notre académie, nombreuses sont les difficultés liées à l'intégration des personnels contractuels par le protocole SAPIN. Certes, au niveau social, ce sont des mesures très positives pour les personnels concernés. Mais est-il normal que les GRETA, au cœur d'un système concurrentiel, voient « charger leur barque » par

contre les abus des pouvoirs politiques

(Condorcet 1792)

des décisions prises par l'État et non assurées par lui [...] on voudrait couler ces organismes, on ne s'y prendrait pas autrement [...].

Les EREA : un rapport de l'inspection générale a été remis en juin dernier au ministre. Nos collègues s'inquiètent de certains aspects contenus dans celui-ci et se demandent si une déréglementation réelle ne se prépare pas dans ce domaine de l'enseignement adapté. Ils demandent une grande vigilance de leur syndicat sur le sujet.

« Les assistants d'éducation » : l'académie de Caen souhaite que l'on obtienne des éclaircissements sur le sujet et que le SNPDEN n'hésite pas à dénoncer un système dont on cherche encore la cohérence. En gros, par rapport au ministère actuel, l'académie de Caen a franchi le « mur de l'agacement ».

Guy Savelon,
Lille



Visite ministérielle et espoirs évanouis

Dans l'académie de Lille, l'année scolaire avait commencé de façon rassurante. Le jour de la rentrée, le recteur Fortier accueillait Luc Ferry dans un lycée professionnel d'Arras. A cette occasion, notre ministre souhaitait revoir l'École normale où il avait débuté comme professeur. Les symboles se multipliaient. Je ne suis pas certain que le choix de la ville d'Arras marquait une volonté de rendre hommage à Robespierre ou à Guy Mollet; par contre l'École normale était là pour rappeler que Luc Ferry avait formé les derniers hussards de la République. Le lycée professionnel montrait la place

accordée à l'enseignement professionnel dans l'Éducation Nationale.

Au fil des jours nos espoirs se sont peu à peu évanouis. Aujourd'hui les personnels de direction du Nord Pas de Calais sont préoccupés.

Ils ont pris en compte les annonces concernant les personnels de surveillance et les aides éducateurs. Les calculs ont été faits : dans notre académie défavorisée, ceci entraînera la disparition de 500 surveillants à la rentrée alors que notre taux d'encadrement en personnel éducatif est déjà bien faible. Nous avons entendu les intentions gouvernementales sur la sécurité et cherchons à comprendre. Nous attendons donc des engagements clairs et adaptés.

Les remplacements des personnels ne seront pas tous assurés. La mise en place de l'ARTT pose des problèmes importants pour maintenir un service public de qualité. Mille emplois manquent au niveau des personnels ATOSS. Je n'évoquerai pas d'autres difficultés. Comment pouvons-nous diriger sereinement un établissement quand les moyens de base font défaut ?

Le Nord Pas de Calais, classé en 18^e position sur les 22 régions si nous prenons en compte le PIB par habitant, dispose de 19 000 € par an contre près de 36 000 € pour l'Île de France. Comment parviendrons-nous à maintenir un service public de qualité égale sur l'ensemble du territoire avec de telles disparités ? X. Darcos a déclaré récemment : « dans un système décentralisé, la coexistence de plusieurs méthodes créera l'émulation entre les régions ».

En de telles circonstances, il est peut-être utile de rappeler ce que disait Condorcet, un des fondateurs de l'École de la République, en 1792 devant l'Assemblée nationale : « il est nécessaire que la loi protège l'école contre les abus des pouvoirs politiques. » Ce discours date de plus de 200 ans, mais il n'a rien perdu de son actualité.

Alain Burleraux,
Créteil



Clarifier les positions sur les retraites, la décentralisation.

[...] L'exaspération apparaît. Il faut s'attaquer à ce problème qui ne se résoudra pas seulement en terme de postes, mais dont on voit, particulièrement dans une académie où le turn-over de tous les types de personnels est important, qu'il faut parler en terme de postes effectivement pourvus, par des personnels qualifiés et réellement présents.

Sur les deux sujets brûlants que sont les retraites et la décentralisation, il devient urgent de définir, par une réflexion approfondie, une position claire de notre syndicat.

En ce qui concerne les retraites, on comprend bien que l'on ne veuille pas anticiper sur les négociations qui pourraient s'ouvrir, mais il est maintenant temps de demander aux syndiqués leur point de vue sur des questions telles que l'allongement de la durée de cotisation, la période de référence pour le calcul de la pension, le rachat éventuel de points, les limites d'âge... etc.

Enfin, il semble que l'on constate aussi une certaine frilosité dans le débat sur la décentralisation. Quelles sont réellement nos positions ? Il faudrait savoir ce que font les différentes régions aujourd'hui, car on peut déjà constater l'importante inégalité d'attitude et de financement. L'attentisme n'est plus de mise, il faut aller au fond du débat.

Yves Ehrmann,
Strasbourg



Alsace : le conseil régional veut choisir les chefs d'établissement

Les 5 propositions du président du conseil régional d'Alsace, dévoilées par la presse, dénotent la volonté forte d'une mainmise sur l'éducation : carte des formations initiales, transfert de compétence pour l'équipement informatique du lycée, personnels ATOS, langue et culture régionale et renforcement de l'autonomie de l'établissement.

Dans le cadre du renforcement de l'autonomie de l'EPL, la région propose que les chefs d'établissement aient leur mot à dire dans le choix des adjoints et de l'intendant et demande à être consultée sur le choix du chef d'établissement pour une meilleure efficacité de la gestion des crédits. [...] Si nous ne sommes pas opposés au principe de la décentralisation, nous devons être très vigilants et ce sera d'autant plus difficile qu'il n'y a pas vraiment de pilotage national pour éviter la mise en place d'un « centralisme régional » ou d'un « intégrisme décentralisateur » dit le président de l'assemblée nationale.

Au sujet de nos conditions de travail, nous devons rapidement aller vers des propositions concrètes avant que certaines mesures gouvernementales ne nous rattrapent : la suppression du CFA, décidée unilatéralement, porte un nouveau coup au dialogue social inexistant ; la mise en application de l'ARTT des CPE qui est un « mauvais » texte, nous oblige à faire des choix qui n'améliorent par nos conditions de travail. Mais plus fondamentalement il y va de la continuité du service public ;

et je n'ai pas évoqué la suppression des « surveillants » et des emplois jeunes...

Ce que nous savons, c'est que les personnels de direction seront toujours présents mais devons très précisément fixer leur priorité et revendiquer le droit de dire non à toute injonction, pour se concentrer sur l'essentiel : la direction et la gestion de l'EPL.

Joël Olive,
Nice



Avancer sur le dossier métier passe par la mise en œuvre du protocole.

[...] Le statut reconnaît clairement le rôle et les responsabilités des personnels de direction et met l'accent sur la mission première : diriger et piloter l'EPL. Il porte donc en lui la nécessité de libérer les personnels de direction des tâches subalternes ou périphériques pour permettre ce recentrage. L'application du nouveau statut exige donc que le dossier de nos conditions d'exercice du métier et de travail soit traité prioritairement.

Pour avancer sur ce dossier et obtenir des avancées significatives, l'articulation entre les actions au niveau local et au niveau national est décisive. Les services de vacances : le SNPDEN a obtenu le retrait d'une circulaire d'un IA demandant aux chefs d'établissement l'ouverture des établissements sans interruption, en contradiction avec la circulaire de 96 prévoyant que le chef d'établissement arrête les services et en informe ensuite l'IA., nous avons une obligation de résultats mais toute latitude pour la mise en œuvre des moyens pour les atteindre. La mise en place de la gratuité des manuels scolaires par le conseil régional se traduit par une charge insupportable pour les personnels de direction.

Sur d'autres thèmes, l'action des académies doit être

prolongée au niveau national : l'évaluation de l'EPS au baccalauréat, l'absence de créations de postes de direction au budget 2003 et l'alourdissement du côté administratif de nos tâches (ASIE, obligation de fait, pour les établissements, d'inscrire les élèves au bac).

C'est donc bien par l'articulation cohérente de l'action des académies et du BN que nous obtiendrons des améliorations dans les conditions d'exercice de notre métier [...]

Jean Vergès,
Montpellier



Devant les silences du ministère, une action forte est nécessaire.

Il n'y a aucun dialogue possible, toutes les démarches du SNPDEN, les communiqués de presse, les préoccupations rappelées dans de nombreuses audiences restent sans suite réelle ; on nous évite, on nous laisse parler et la machine continue à avancer, en supprimant le CFA, en aménageant nos retraites, en annonçant des restrictions budgétaires, des suppressions de postes...

La deuxième remarque concerne les prochaines élections : certes nous allons gagner les élections dans la mesure où bien sûr nous obtiendrons davantage de voix qu'I & D mais que signifie gagner ? c'est avoir autant de postes de commissaires paritaires, c'est à dire autant de poids que nous en avons eu en 98 et il faut tout mettre en œuvre pour y parvenir.

Nous y parviendrons, et c'est là ma troisième remarque, en répondant à l'attente forte de nos collègues sur nos conditions d'exercice du métier. J'ai déjà dit devant le BN élargi qu'il était grand temps que le SNPDEN « montre les dents » et s'engage dans une action forte et visible allant dans le sens d'une demande d'amélioration de nos conditions de travail.

Daniel Herlemont,
Orléans-Tours



Le conseil général du Loiret est-il un précurseur ? la vigilance s'impose.

Quelques sujets d'inquiétude. La formation non assurée des personnels de direction, faute de crédits, les crédits 2002 ayant été épuisés fin juin. Reprise de la formation en janvier 2003, aucun regroupement des reçus concours, des listes d'aptitude, (courrier au recteur, sans réponse à ce jour) [...]. Problèmes avec le conseil général du Loiret qui fait de l'expérimentation avant l'heure. Tentative pour imposer aux principaux de collège une convention de partenariat relative aux équipements pédagogiques. Le conseil général s'y arroge des pouvoirs qui relèvent de l'État, des municipalités, du CA, du chef d'établissement. Diminution des crédits de fonctionnement attribués aux collègues du Loiret (jusqu'à 7 700 euros dans un collège). Nous avons participé aux assises régionales sur la décentralisation ; la région Centre serait candidate à une expérimentation sur le sport afin de susciter une mise en commun et une coordination des infrastructures dépendant de la région, du conseil général, des communes, des clubs

Jean Louis Coppéré,
Lyon



[...] Nous manquons des outils et des personnels qualifiés pour les évolutions récentes, technologiques et culturelles d'une société qui nous impose des outils (ASIE), ses attentes

Les idées sont en retard sur les faits : la décentralisation est déjà là. A nous d'être forts et inventifs pour dialoguer [...]. Est-

ce mieux que le ton infantilisant de certaines notes rectoriales (mais le Secrétaire général a reculé devant le SNPDEN) ou les attaques de la presse ?

Les larmes de crocodiles sur les surveillants et les emplois jeunes. On a vu à l'AGA la colère des collègues surtout des lieux isolés. Il faut une autre gestion pour garder le système qui fonctionne de façon inégale et inégalitaire. Et que dire des emplois jeunes qui ont fait de la propagande religieuse ?

Jean Pierre Ranchon,
Grenoble



Comment être un cadre motivé ?

Au moment où les rentrées scolaires sont de plus en plus difficiles, où la gestion du remplacement devient insupportable, où l'ARTT des autres nous porte de fait préjudice où aucun droit à ARTT ne nous est reconnu, où aucune avancée concernant les postes d'attachés de direction ne se dessine, où le gouvernement se montre déterminé sur le dossier des retraites en programmant la fin du CFA.

L'un des champs où les personnels de direction pourraient spécifiquement progresser est celui de la reconnaissance de nouvelles sujétions spéciales. Ces sujétions induisent un stress important qui doit être pris en compte. Ainsi, ne faudrait-il pas demander qu'une possibilité de retraite anticipée nous soit donnée eu égard à ces nouvelles sujétions et à la pénibilité de nos fonctions ?

Dominique Bedel,
Rennes



Conférence de presse de rentrée

[...] « Devant les problèmes passés, présents et à venir, nous posons trois sortes de

questions : est-il normal qu'un recteur ne réponde pas à ses cadres, quand ceux-ci s'efforcent de le faire en toute circonstance et face à tout interlocuteur ? la rentrée 2002 est-elle vraiment finie ? Que sera la politique de remplacement des professeurs absents pour les mois qui viennent ? Le ministre réclame une économie de 700 postes d'enseignants à l'académie de toutes les réussites. Cherche-t-on à nous faire rentrer dans le rang des autres académies en nous privant de moyens ? la suppression de postes de MI-SE va-t-elle dans le même sens ? Jusqu'où irons-nous dans cette recherche d'économies sur l'investissement éducatif qui nous semble par ailleurs être de la plus haute valeur ajoutée pour notre économie, qui aura par ailleurs besoin rapidement d'eux dans le cadre du « papy boom » ? Comment allons-nous accueillir nos élèves et répondre au droit à l'éducation dont Jules Ferry a été un éminent constructeur ? »

Jean Faller,
Bordeaux



Un fort mouvement de mécontentement

« L'académie de Bordeaux a été dans l'action ces dernières semaines. Ce mouvement de mécontentement né spontanément dans les Assemblées générales départementales a conduit les adhérents devant les préfetures. Ou devant les IA... Notre AGA du 16 octobre a organisé et fédéré le mouvement en organisant un rassemblement devant le rectorat et en informant la presse. Ce mouvement avait, a, des causes internes et des causes externes. Un fort mécontentement face à des dysfonctionnements récurrents dans la préparation et le déroulement de la rentrée. Une manière parfois inacceptable de traiter les personnels de direction de la part de certains services académiques ou départementaux.

Mais aussi, le mouvement a des causes externes et plus générales :

Sentiment qu'effectivement l'Éducation n'est plus une priorité nationale.

Inquiétude quant à la baisse de certains crédits : les fonds sociaux ou les crédits de remplacement.

Inquiétude quant au contenu de la prochaine vague de décentralisation.

Aujourd'hui, s'agissant des aspects locaux de notre mouvement, le combat syndical semble porter ses fruits, mais les autres inquiétudes demeurent. En effet, les aspects non corporatifs de notre protocole ne sont toujours pas mis en place [...].

Sur la décentralisation, nous l'aborderons sans dogmatisme [...].

Nous pensons nous, que, au niveau de l'établissement, la décentralisation n'a d'intérêt que par son corollaire : la déconcentration.

Une vraie déconcentration doit permettre une réelle marge de manœuvre pour tous tant pour les dotations en moyens humains que pour les dotations de fonctionnement. En bref, une prochaine vague de décentralisation doit permettre d'instaurer enfin une notion voulue par les lois de 83 et dont on peut se demander si elle a un jour existé : l'autonomie de l'EPL.

Christian Baritaud,
Limoges



Indépendance ? (suite)

Ce qui c'est passé au niveau national est arrivé dans l'académie de Limoges. A savoir, la rectrice a désigné, sans appel à candidature, le secrétaire académique de ID, qui est aussi responsable national, pour faire fonction de PVS, et ce malgré nos protestations et une audience syndicale avec la rectrice. Nous considérons que c'est, entre autres, une provocation à l'approche des élections professionnelles. Le PVS titulaire est actuellement directeur de cabinet du rectorat de Limoges.

En conséquence les adhérents du SNPDEN ont décidé, après une proposition du bureau académique, les actions suivantes : démission des groupes de travail, démission du GAFPE (ex EAVS) et démission du groupe Blanchet.

A la dernière AGA, le 16 octobre 2002, il a été demandé aux collègues qui n'appartiennent pas à ces différents groupes, d'adresser un courrier de soutien aux collègues démissionnaires à Madame la Rectrice.

Maurice Claude Deshayes,
Poitiers



Demande d'une réaction nationale sur les conditions de travail.

[...] Aujourd'hui la détérioration de nos conditions de travail est telle que les collègues demandent une réaction nationale d'ampleur en soulignant les points suivants : la contradiction entre l'ARTT accordé aux différents personnels sans création de postes et le maintien voire le développement des missions et de l'ouverture des établissements ; le refus de tous les transferts de tâches sans transfert de moyens et la nécessité de disposer en nombre de personnels qualifiés (compétents et formés) ; la nécessité de réviser la structure de fonctionnement des établissements dont la lourdeur s'adapte mal au rythme actuel des sollicitations ; la clarification des tâches de gardiennage et des astreintes ; la prise en compte de la disparition à terme des postes « virtuels » mais pourtant indispensables (Emploi-jeune, CES, CEC...) et l'ARTT des personnels de direction

L'Assemblée Générale Académique souhaite que le SNPDEN souligne avec plus de force le décalage entre le modèle de management des EPLE proposé par le Ministère aux personnels de direction, auquel nous adhérons globalement, et le rejet de ce même modèle par la plupart des acteurs des EPLE, rejet facilité

par des statuts de plus en plus éloignés de la réalité du terrain.

Gerard Ramillien,
Clermont-Ferrand



On attend un texte clair sur les services de petites vacances.

Inquiets face au tarissement des fonds sociaux particulièrement sensible dans les petits établissements où ils étaient déjà faibles [...].

Des inquiétudes également concernent le fonctionnement des internats (particulièrement des micro-internats) alors que les infirmières, quant il y en a, ne doivent plus que trois nuits d'astreinte, que les CPE sont en ARTT et qu'on ne sait pas trop ce qu'il va en être des maitres d'internat.

Inquiétudes toujours de la réduction des crédits pour les suppléances alors que la gestion a été décentralisée dans les établissements par l'intermédiaire d'ASIE. En accroissant encore la tâche de travail des EPLE sans moyen supplémentaire, le nouveau statut nous accorde cette stature que nous souhaitons, mais ses déclinaisons au plan local ne sont pas toujours à la hauteur des attentes.

On nous presse pour connaître les services de permanence pendant les petites vacances et on attend toujours un texte clair sur ce sujet pour les différents personnels concernés. Les personnels de direction ne veulent pas être assimilés à des gardiens de leur établissement.

La clause de mobilité en particulier en ce qui concerne le terme géographique a donné lieu à des interprétations qui nous paraissent abusives puisque dans le département de la Haute Loire, certains collègues se sont vu apposer la lettre D sûrement parce que la distance entre les deux établissements n'était pas suffisante.

[...] Enfin nous avons quelques difficultés à nous faire entendre au plan académique, pas de commission Blanchet dans l'académie de Clermont. Faut-il que nous cessions de la réclamer ?